

JANVIER - FÉVRIER - MARS 2025

CHELUN
I NFORMATIONS
MUNICIPALES



Inauguration le samedi 26 avril 2025





L'édito de Monsieur Le Maire

Bonjour à toutes et à tous,

Le samedi 29 mars 2025, en Conseil Municipal, nous avons voté le budget primitif 2025, une nouvelle fois et **pour la dixième année consécutive, sans aucune augmentation des taux d'imposition communaux.**

Il faudra poursuivre ainsi pour les prochaines années de manière à rester l'une des communes les plus attractives en matière de fiscalité et ainsi continuer d'attirer de nouveaux habitants.

Vous trouverez en pages intérieures le détail du budget 2025.

En ce qui concerne le budget 2025 de Roche aux Fées Communauté, dont j'ai la responsabilité, j'ai procédé à la mise en place d'un dialogue de gestion afin de rechercher les économies possibles à réaliser sur la section « fonctionnement ».

Ces quatre journées de dialogue ont permis de réaliser 180.000 € d'économies. Celles-ci laisseront à la communauté la possibilité de continuer à investir sur notre territoire.

Vous avez reçu ou vous recevrez le Mag de Roche aux Fées Communauté où j'explique, en détail, le budget primitif 2025 d'un montant de 26,93 millions d'euros.

Dans mon édito de juin 2024, j'avais évoqué le transfert de la compétence Urbanisme et celui de la compétence Assainissement au profit de la Communauté de Communes de Roches aux Fées Communauté. J'ai mené la fronde et mon opposition, à ces pertes de compétence, a trouvé un écho favorable auprès des deux tiers des maires des 16 communes. Cela a eu pour effet de dégager une minorité de blocage bien supérieure aux 25 % exigés et représentant au moins 20 % de la population.

Pour l'Assainissement, l'Assemblée Nationale et le Sénat ont adopté le mercredi 2 avril 2025 une loi qui n'oblige plus à réaliser ce transfert de compétences – au moins pour les communes qui ne l'avaient pas encore fait. Ainsi, chaque commune reste maître de son destin dans les deux domaines et surtout maître de ses tarifs, car, partout où il y a eu transfert, les coûts ont été multipliés par deux – voire par trois – pour les habitants et ce, sans aucun service supplémentaire.

Pour conclure cet édito, j'aurai le plaisir, avec mon conseil municipal, de vous accueillir le samedi 26 avril 2025 à 14h30 pour l'inauguration de l'Espace Multisports Intergénérationnel. Vous trouverez en dernière page le carton d'invitation.

Bien cordialement,

Votre Maire, Christian SORIEUX

Vice-Président de Roche Aux Fées Communauté, en charge des finances et des sports
Conseiller départemental du canton de La Guerche de Bretagne
Président du Syndicat Mixte Fermé "Eau de la Forêt du THEIL"

Sommaire

Page 2

Edito de Monsieur
Le Maire

Pages 3, 4, 5, 6 et 7

Prévisions
budgétaires

Page 8

Les associations
Chelunaises

Page 9

Le SMICTOM

Page 10

Le Syndicat des
EAUX
Cimetière

Page 11

Le P'tit Casino

Page 12

Etat Civil
Informations
diverses

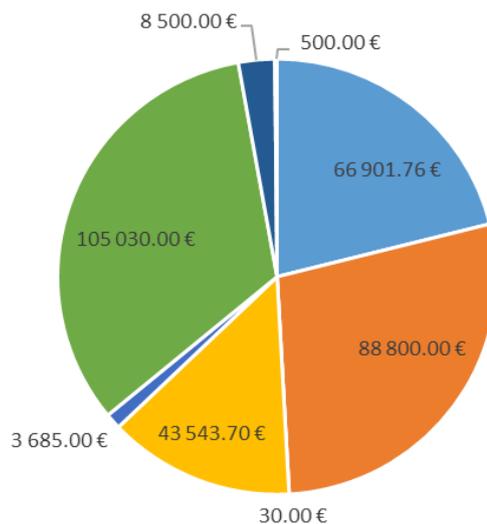
Prévisions budgétaires 2025

Fonctionnement Budget communal

Dépenses de fonctionnement	Prévisions 2025	
	Montants en euros	Pourcentage %
011 - Charges à caractère général	66 901.76 €	21.11 
012 - Charges de personnel et frais assimilés	88 800.00 €	28.01 
014 - Dégrevement de TFPNB en faveur des jeunes agriculteurs	30.00 €	0.01 
023 - Ecritures comptables Virement à la section d'investissement	43 543.70 €	13.74 
042 - Amortissements Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 685.00 €	1.16 
65 - Autres charges de gestion courante	105 030.00 €	33.13 
66 - Charges financières	8 500.00 €	2.68 
68 - Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. Fonctionnement	500.00 €	0.16
Total	316 990.46 €	100.00

Recettes de fonctionnement	Prévisions 2025	
	Montants en euros	Pourcentage %
002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	68 450.46 €	21.59 
013 - Atténuations de charges	300.00 €	0.09
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 900.00 €	0.60 
73 - Impôts et taxes	41 300.00 €	13.03 
731 - Fiscalité locale	110 880.00 €	34.98 
74 - Dotations et participations	71 160.00 €	22.45
75 - Autres produits de gestion courante	22 700.00 €	7.16 
77 - Produits spécifiques	300.00 €	0.09
Total	316 990.46 €	100.00

Dépenses de fonctionnement

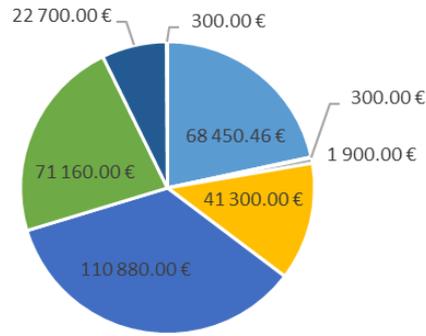


- 011 - Charges à caractère général
- 012 - Charges de personnel et frais assimilés
- 014 - Atténuations de produits
- 023 - Virement à la section d'investissement
- 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections
- 65 - Autres charges de gestion courante
- 66 - Charges financières
- 68 - Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. Fonctionnement





Recettes de fonctionnement



- 002 - Résultat de fonctionnement reporté
- 013 - Atténuations de charges
- 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses
- 73 - Impôts et taxes
- 74 - Dotations et participations
- 75 - Autres produits de gestion courante
- 77 - Produits spécifiques

Investissement Budget communal

Dépenses d'investissement	Prévisions 2025	
Chapitres	Montants en euros	Pourcentage %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (déficit)	23 543.70 €	20.77 
16 - Emprunts et dettes assimilées	27 500.00 €	24.25 
204 - Subventions d'équipement versées	5 100.00 €	4.50 
21 - Immobilisations corporelles	57 235.00 €	50.48 
Total	113 378.70 €	100.00

Ci-dessous les investissements programmés à ce jour pour 2025

Désignation	Montants devis
Tondeuse tractée	959.00 €
Bannières pour le vide grenier	1 100.00 €
Panneaux signalétiques city-stade	1 073.00 €
Ossuaire	2 700.00 €
Store Banne pour le P'tit Casino	4 300.00 €
Tracteur tondeuse	20 000.00 €
Total	35 132.00 €

Recettes d'investissement	Prévisions 2025	
Chapitres	Montants en euros	Pourcentage %
021 - Ecritures comptables Virement de la section de fonctionnement	43 543.70 €	38.41 
040 - Amortissements Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 685.00 €	3.25 
10 - Dotations, fonds divers et réserves	120.00 €	0.11
13 - Subventions d'investissement	22 000.00 €	19.40 
16 - Emprunts et dettes assimilées	43 500.00 €	38.37 
204 - Subventions d'équipement versées	30.00 €	0.03 
21 - Immobilisations corporelles	500.00 €	0.44
Total	113 378.70 €	100.00



Dépenses de fonctionnement assainissement	Prévisions 2025	
Chapitres	Montants en euros	Pourcentage %
011 - Charges à caractère général	12 002.67 €	46.93 
042 - Amortissements Opérations d'ordre de transfert entre section	13 573.00 €	53.07 
Total	25 575.67 €	100.00



Recettes de fonctionnement assainissement	Prévisions 2025	
Chapitres	Montants en euros	Pourcentage %
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent)	4 501.67 €	17.60 
042 - Amortissements Opérations d'ordre de transfert entre section	8 074.00 €	31.57 
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	13 000.00 €	50.83 
Total	25 575.67 €	100.00

Dépenses d'investissement assainissement	Prévisions 2025	
Chapitres	Montants en euros	Pourcentage %
040 - Amortissements Opérations d'ordre de transfert entre sections	8 074.00 €	31.15 
21 - Immobilisations corporelles	5 914.33 €	22.82
21 - Restes à Réaliser	11 928.00 €	46.03 
Total	25 916.33 €	100.00

Recettes d'investissement assainissement	Prévisions 2025	
Chapitres	Montants en euros	Pourcentage %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (excédent)	12 343.33 €	47.63 
040 - Amortissements Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 573.00 €	52.37 
Total	25 916.33 €	100.00

Participation financière 2025 aux écoles

Coût Moyen Départemental par élève 2025-2024	
1 élève en maternelle	1 523 euros
1 élève en primaire	476 euros





Détail participation pour le RPI les Trois Clochers	Montants 2024 en euros	Montants 2025 en euros	Différence en euros
Contrat école	21 868.00 €	22 751.00 €	883.00 €
Cantine école	6 135.48 €	7 000.00 €	864.52 €
Garderie	1 627.79 €	1 600.00 €	- 27.79 €
Piscine	935.00 €	1 150.00 €	215.00 €
Fournitures scolaires	810.00 €	840.00 €	30.00 €
Classe découverte	510.00 €	-	- 510.00 €
Total	31 886.27 €	33 341.00 €	1 454.73 €

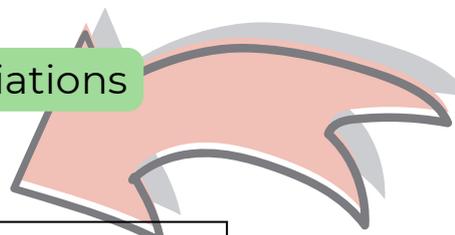
Détail pour le contrat avec le RPI des Trois Clochers par élève	
9 élèves en maternelle	13 707.00 €
19 élèves en primaire	9 044.00 €
28 élèves	22 751.00 €

Détail pour l'école le Jardin des Mots à Martigné-Ferchaud	
6 élèves en maternelle	11 902.02 €
7 élèves en primaire	3 420.13 €
13 élèves	15 322.15 €

Détail pour l'école publique de La Guerche-de-Bretagne	
3 élèves en maternelle	4 569.00 €
2 élèves en primaire	952.00 €
5 élèves	5 521.00 €

Détail pour l'école privée de La Guerche-de-Bretagne	
1 élève en maternelle	1 523.00 €
3 élèves en primaire	1 428.00 €
4 élèves	2 951.00 €

Participation financière 2025 aux associations



Nom de l'association	Montant de la participation en euros	Nom de l'association	Montant de la participation en euros
A.C.C.	200 €	Course cycliste CCPRF	60 €
A.S.P.C.	200 €	A.D.M.R Martigné-Ferchaud / Retiers	60 €
La Gaule Chelunaise	160 €	CLIC de la Roche aux Fées / CODEM	70 €
C.C.M.	335 €	Centre Eugène Marquis	50 €
Club Saint-Roch	600 €	Associations pour le Don d'Organes et de Tissus humains A.D.OT	50 €
U.N.C.	200 €	Prévention routière	15 €
Courir pour la vie, courir pour Curie	50 €	Restos du Cœur	50 €
Association Ksiaz jumelage Pologne	50 €	L'outil en main	70 €
Divers	600 €	Total associations	2 820 €



Les associations CHELUNAISES

ASPC

Pour la 10^{ème} année, l'Association de Soutien au P'tit Casino organise le 13 juillet prochain sa grande fête annuelle.

Elle se déroulera le dimanche soir à partir de 20h00 au terrain des sports, rue d'Anjou.

Au programme :

- **NOUVEAUTE** : Un cochon grillé sera servi sous chapiteau. Une grande soirée dansante (sur parquet) préparée par notre animateur favori « Philip Luka Events » qui vous réservera une foule de surprises pour fêter ce 10^{ème} anniversaire.
- Un bar sera à votre disposition pendant toute la durée de la manifestation.

Pensez à réserver votre soirée et venez nombreux, en famille, avec des amis, « faire la fête ». Par votre présence, vous assurerez la pérennité du dernier commerce de notre commune.

Mise en vente des tickets de réservations à partir du 15 mai 2025 et jusqu'au samedi 5 juillet dernier délai :

- Au P'tit Casino 02 23 31 61 84
- Chez MA Delaunay 06 82 64 05 00
- Chez FM Belloir 06 70 54 26 48 ou 02 99 47 96 37 (répondeur)
- Apprès des bénévoles de l'association

Les membres du bureau



UNC



Comme les années passées, nous célébrerons la victoire 1945

Le jeudi 8 mai prochain au monument aux morts.

Rendez-vous à 11h30 à l'église St Pierre de Chelun

Dépose d'une gerbe de fleurs au monument aux morts
et à Notre-Dame des Marches

Ensuite, comme d'habitude, repas au P'tit Casino.

Nous vous en informerons ultérieurement.

Les membres du bureau

La Gaule Chelunaise

Amis pêcheurs, bonjour,

Les beaux jours arrivent ... enfin...

Et les festivités aussi !

Nous vous rappelons le calendrier de la saison :

- Lâcher de truites "portions" le **dimanche 27 avril**.
- Ouverture de la saison **jeudi 1^{er} mai**.
- Fermeture le vendredi **31 octobre**.

La Gaule Chelunaise vous souhaite une bonne saison.

Nous vous invitons à lire attentivement les règlements qui seront affichés dès l'ouverture.

Les membres du bureau



Le SMICTOM

Afin de répondre à des obligations réglementaires, de sécurité et des objectifs d'optimisation techniques, un nouveau Valoparc a été construit à Janzé pour remplacer l'ancienne déchèterie.

Le Valoparc, un site qui s'adapte aux problématiques de demain

Le SMICTOM Sud-Est 35, en lien avec Roche aux Fées Communauté et la Ville de Janzé, a décidé de la fermeture de l'ancienne déchèterie (sous-dimensionnée au vu du nombre de visites et du volume de déchets qui y étaient déposés), et de l'implantation d'un nouveau site plus vaste : un Valoparc. Ce Valoparc, accessible au public depuis fin 2024, répond à plusieurs objectifs.

D'abord, proposer un site spacieux, facilitant la circulation des flux et des personnes, et évitant la coactivité entre prestataires et usagers. Qui dit plus grand, dit également la possibilité de proposer plus de 20 filières de tri : plus de déchets réemployés, recyclés, valorisés énergétiquement, et une réduction du volume de la benne Enfouissement ! Enfin, les zones de dépôts des gravats et déchets verts ont été agrandies (comparé à l'ancienne déchèterie), simplifiant les dépôts pour les professionnels et les particuliers.

De nouvelles solutions pour donner une 2^{de} vie à vos déchets

En plus de garantir aux usagers un meilleur tri de leurs déchets, le Valoparc de Janzé propose une toute nouvelle infrastructure supplémentaire. En effet, « Révalo : l'atelier du réemploi », situé à l'entrée du site, a pour objectif de valoriser le réemploi et la réparation des objets, en mobilisant des acteurs clé du territoire. D'ici la fin du 1^{er} semestre 2025, différentes actions seront mises en place avec ces acteurs locaux : réparation de vélos, repair café...

Locataires : Les démarches à suivre lors de votre emménagement

Un nouvel emménagement nécessite de nombreuses démarches, et parmi celles-ci, n'oubliez pas d'activer votre service de collecte des déchets auprès du SMICTOM.

Vous êtes locataire et vous venez d'emménager, voici la démarche à suivre :

- Avant votre emménagement ou le jour même, déclarez votre situation sur notre site via le formulaire « J'emménage, je déménage ».

- Le jour de l'emménagement, récupérez le badge ou le bac de collecte du précédent locataire. Si le badge n'ouvre pas la borne ou que le bac n'est pas collecté, ou bien si vous n'avez pas de badge ou de bac, signalez-le au plus vite auprès du syndicat via le site internet ou par téléphone (02 99 74 44 47).

- Au quotidien, veillez à bien respecter les règles de collecte :

- Si vous êtes collecté en bornes, ne déposez pas de déchets au pied de ces dernières. Ces dépôts sont considérés comme dépôts sauvages et passibles d'une amende.

- Si vous êtes collecté en porte-à-porte, pensez à bien sortir votre bac et vos sacs la veille du jour de collecte à partir de 18h. Ne le laissez pas sur la voie publique en dehors des jours de collecte.

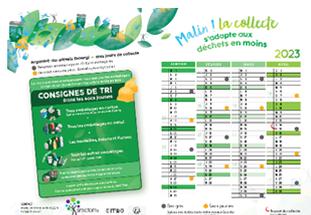


Vous être propriétaire d'un ou plusieurs logements que vous louez, voici les bons réflexes à adopter lors de l'emménagement d'un nouveau foyer :

- Veillez à récupérer le badge du précédent locataire.

- Le jour de l'aménagement, vérifiez que le foyer soit doté d'une solution de collecte (badge d'accès aux bornes ou bac de collecte). Cela évitera que les locataires ne disposent pas de solutions pour leurs déchets lors des premiers jours de leur emménagement.

- Pensez à sensibiliser les nouveaux habitants aux consignes de tri et au règlement de collecte, notamment en leur fournissant des outils proposés par le SMICTOM (réglette du tri, guide « Tri et réduction des déchets »,...). Demandez ces supports via le formulaire « Demande de documentation » sur le site du syndicat (www.smictom-sudest35.fr).



Calendrier de collecte des ordures ménagères et sacs jaunes

En 2025, votre jour de collecte a changé ! Téléchargez le calendrier de collecte de votre commune sur le site du SMICTOM : <https://www.smictom-sudest35.fr/mesdechets/les-equipements-de-collecte/nouveau-le-calendrier-de-collecte-2025/>

Extrait du Journal de Vitré du
vendredi 4 avril 2025

Le Syndicat Intercommunal des Eaux de la Forêt du Theil a changé de statut et s'appelle désormais le Syndicat Mixte Fermé des Eaux de la Forêt du Theil



Christian Sorieux présente le projet validé par le syndicat.

Le syndicat Eau de la Forêt du Theil créé de nouvelles compétences. Pour répondre à de nouveaux services, il construit un bâtiment administratif.

JANZÉ

Le syndicat Eau de la Forêt du Theil, ex-SIEFT, va construire un bâtiment administratif de 650 m² à proximité de ses bureaux actuels à Janzé pour accueillir l'unité de gestion Vilaine Est d'Eaux & Vilaine.

« L'occasion de rassembler le petit et le grand cycle de l'eau sur un même site et de consolider les partenariats entre ces collectivités locales pour la protection de la ressource », explique Christian Sorieux, conseiller départemental et vice-président de Roche aux Fées communauté.

Changement de statut

Le syndicat mixte des Eaux de la Forêt du Theil, ex-SIEFT, créé en 1948 pour créer et développer les infrastructures d'eau potable, disparaît au profit du syndicat mixte Eau de la Forêt du Theil. « Ce changement de statut juridique et de dénomination intervient dans le cadre du transfert de la compétence eau potable de neuf de ses communes à Bretagne Porte de Loire communauté,

au 1^{er} janvier 2025 », précise Christian Sorieux.

Le syndicat mixte Eau de la Forêt du Theil, a proposé à l'EPTB Eaux & Vilaine, pour son unité de gestion Vilaine Est, de construire un bâtiment à côté de ses bureaux à Janzé. « Le terrain acquis par en 2004 dans la zone artisanale de la Chauvellerie, 2, rue Clément Ader, à l'intersection des routes d'Angers et de Vitré, présente aujourd'hui une surface disponible et constructible d'environ 5000 m² permettant l'implantation de nouveaux bâtiments et l'aménagement d'une aire de stationnement », explique Christian Sorieux.

Depuis quelques années, le syndicat travaille en partenariat avec Eaux & Vilaine pour la protection du captage d'eau potable de la Cité au Theil-de-Bretagne « en animant et coordonnant des actions auprès des exploitants agricoles », insiste Christian Sorieux.

L'architecte retenu en octobre 2024 pour ce projet de construction à basse consom-

mation d'énergie est Kaso Atelier d'Architecture, dont l'agence est située à Couëron (44). Le montant de la mission de maîtrise d'œuvre s'élève à 206 000 € HT.

Les détails du projet

L'avant-projet définitif, validé par le comité syndical le 29 janvier prévoit : un bâtiment administratif de 650 m² permettant d'accueillir 35-40 agents comprenant des bureaux, des vestiaires, une salle de restauration et de deux salles de réunion, un local technique de stockage de 100 m² qui sera entre les deux collectivités, une

salle de réunion de 150 m² pour les assemblées ou conseils des collectivités locales et les conférences du territoire, et une aire de stationnement qui sera équipée d'ombrières avec panneaux solaires.

Le projet relève de la réglementation environnementale 2020. L'estimation financière des travaux à l'issue des études d'avant-projet a été arrêtée à 2,3 M€ HT sans aucune subvention accordée.

Le permis de construire ayant été accordé le 6 mars 2025, la pose de la première pierre est envisagée en juillet 2025 et la livraison au cours de l'été 2026.

Eau de la Forêt du Theil en chiffres :

16 communes. 1 communauté de communes. 16433 abonnés. 35934 habitants desservis. 2141446 m³ consommés. 5 forages répartis sur 2 sites de captage d'eau potable (La Cité et la Groussinière, 1285000 m³ maximum autorisés par le Préfet, 924294 m³ prélevés). 2 usines de potabilisation (La Groussinière : 80 m³/h et la Cité : 120 m³/h). Capacité totale de production : 4800 m³/h, 890073 m³ produits. 1111 km de canalisation d'eau potable.

Cimetière communal

Monsieur le Maire de la commune de CHELUN invite les personnes ayant connaissance des sépultures considérées comme abandonnées en leur qualité de descendants à venir au cimetière communal de CHELUN ou à s'y faire représenter par un mandataire muni des pouvoirs nécessaires,

le lundi 28 avril 2025, à 10 heures

au cimetière de Chelun, afin que soit procédé contradictoirement, aux constatations de l'état d'abandon des concessions. La liste des sépultures se trouve en mairie (ainsi que sur le site internet : <https://www.mairie-chelun.fr/>) et sur le panneau d'affichage à l'entrée du cimetière.



Le P'tit Casino de CHELUN

Le 21 juin, à l'occasion de la fête de la musique, le bar-restaurant Le P'TIT CASINO à Chelun ouvre les portes de sa première guinguette en plein air !

Venez profiter d'une ambiance festive avec de la musique, des animations et une sélection de nos meilleurs plats et boissons.

C'est l'occasion parfaite pour se retrouver entre amis et fêter l'été tous ensemble.

Ne manquez pas cet événement unique au cœur de notre petit village breton !



*Fête de
la Musique et
GUINGUETTE*
21 JUIN 2025
**DÈS 18H00 EN FACE DE L'ÉGLISE
CHELUN**
Restauration et bar sur place

Renseignements au 02 23 31 61 84

Etat Civil

Naissance : Elya TRIHAN, née le 15 janvier 2025

Informations diverses

Monsieur le maire et son conseil municipal vous convient à l'inauguration de l'espace multisports intergénérationnel, le samedi 26 avril à 14h30. Départ du parking de l'Eglise. Un vin d'honneur sera servi à la suite de la cérémonie.

Monsieur le conseiller départemental du canton de la Guerche-de-Bretagne et Maire de Chelun, Christian Sorieux et son conseil municipal vous convient à l'inauguration

DE L'ESPACE MULTISPORTS INTERGÉNÉRATIONNEL

le samedi 26 avril à 14h30

Rendez-vous sur le parking de l'église

À CHELUN

En présence de

*Madame Françoise Gatel, Ministre déléguée auprès du ministre de l'Aménagement du territoire et de la Décentralisation, chargée de la Ruralité,
Monsieur Gilles Traidmond, Sous-Préfet de l'arrondissement de Fougères-Vitré,
Madame Christine Le Nabour, Députée de la 5ème circonscription d'Ille-et-Vilaine,
Madame Anne-Sophie Patru, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine,
Monsieur Jean-Luc Chenut, Président du Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine,*

Mairie de Chelun, 2 rue de la Mairie, 35640 CHELUN, 02 99 47 92 64, secretariat@mairie-chelun.fr



VIDE GRENIER à CHELUN lundi 09.06.2025

- Mode
- Brocante
- Mobilier
- Puériculture
- Livres
- Artisanat
- ...

Restauration et élixirs
servis sur place

Emplacement gratuit
et sur réservation

Contact : Mairie de CHELUN
TEL : 02.99.47.92.64
Mail : secretariat@mairie-chelun.fr

Le vide grenier se déroulera le lundi 9 juin 2025, rue d'Anjou, entre 8h et 17h.

Les exposants pourront s'installer à partir de 6h30, sur les emplacements qu'ils auront réservés.

La buvette et la restauration se fera par le P'tit Casino installé au niveau du hangar communal au 2 rue d'Anjou.

Il reste de la place, n'hésitez pas à réserver votre emplacement auprès de la mairie.



Le secrétariat de la mairie sera fermé le 24 avril, les 2, 9, 15, 16 et 30 mai 2025. Pour vos démarches d'urbanisme, n'hésitez pas à les faire en ligne via : <https://sve-supv.sirap.fr/>